

Etat des lieux

LA CHARTE ECOBEL

Intégrer l'écoconstruction dans son projet

Un bâtiment éco-construit minimise les impacts sur l'environnement : il s'inscrit dans son site en valorisant les atouts du milieu naturel et a recours aux ressources locales. La Référence HQE® est peu adaptée aux bâtiments d'élevage. ECOBEL est la première formalisation de démarche d'écoconstruction conçue pour l'élevage en France.

Les enjeux

Les intérêts de la charte pour éco-construire des bâtiments d'élevage sont nombreux, tels que :

- Fixer des exigences environnementales adaptées à l'élevage
- Évaluer le projet à chaque étape
- Faciliter le choix des matériaux
- Bénéficier du lien entre la qualité des productions et la qualité des bâtiments

Les mesures

Quatre grilles - 67 points analysés

Les quatre grilles portent sur :

- L'insertion dans le site pour une conception/rénovations écologique des bâtiments d'élevage
- Matériaux, techniques constructives, ressources et nuisances de construction
- Energie, eau et déchets d'activités : limiter les besoins, limiter les rejets polluants, favoriser les énergies renouvelables
- Confort et santé : préserver la santé du personnel et des animaux, améliorer le confort.

Les références

Charte « Eco-construire un bâtiment d'élevage » - Guide technique - Collection Méthodes et Outils Institut de l'élevage - Octobre 2011



Cas de la ferme expérimentale de La Blanche Maison

Vu sous l'angle Ecobel, le projet d'aménagement du bâtiment intègre dès le début de la réflexion plusieurs points de la Charte.

Insertion dans le site pour une conception/rénovation écologique des bâtiments d'élevage :

Le projet de la ferme expérimentale :

- Correspond à la valorisation du bâtiment existant.
- Intègre le démontage de la partie la plus ancienne de la stabulation existante
- Inclut la possibilité d'utiliser des litières de type copeaux/ plaquettes bois local

Matériaux, techniques constructives, ressources et nuisances de construction : limiter le prélèvement de matières premières, les rejets, optimiser les recyclages :

- Le retrait de la toiture amiantée est intégré dans la réflexion d'aménagement de la stabulation existante.

Energie, eau et déchets d'activités : limiter les besoins, limiter les rejets polluants, favoriser les énergies renouvelables :

- Les installations électriques seront aux normes
- Le projet intègre l'analyse de la ventilation de la stabulation existante et son amélioration.
- La ventilation est expertisée sur la base des références actualisées et en utilisant le **logiciel** développé par IDELE
- Le projet intègre un diagnostic de l'éclairage de la stabulation et des installations de traite
- Le projet intègre la possibilité de mettre en place des panneaux photovoltaïques en toiture, dans le cadre du retrait de la couverture amiantée
- Au niveau de la phase état des lieux, la consommation en eau est évaluée

Confort et santé : préserver la santé du personnel et des animaux, améliorer leur confort :

- La ventilation naturelle de la stabulation sera revue et optimisée
- Le projet intègre l'analyse ergonomique des postes de travail

Contacts

- Les conseillers Bâtiment – Chambre d'agriculture de Normandie
- Service Capteurs-Equipements-Bâtiments- Institut de l'Elevage

Action réalisée en partenariat par



Action financée par :

